

Conditions de l'offre In&motion à destination des licencié(e)s à la Fédération Française de Motocyclisme

Adhésion à la Formule Révolution In&motion- Location de la In&box Adhésion à la Formule Classique In&motion – Achat de la In&box

Conditions pour 2024 et 2025

1. Conditions de l'offre

Pour bénéficier de cette offre, le/la licencié(e) doit être titulaire d'une Licence FFM en cours de validité.

2. Descriptif de l'Offre d'adhésion In&motion (location et achat de la In&box)

La Fédération Française de Motocyclisme a conclu un partenariat avec In&motion, entreprise française, qui a développé un système airbag autonome à déclenchement électronique.

Le système se compose :

- D'une partie coussin airbag intégré dans des vêtements destinés à l'utilisateur de deux roues motorisées
- D'un boîtier In&box : l'appareil de détection du système airbag contenant les capteurs et permettant de commander le gonflage de l'airbag en cas de chute (voir manuel utilisateur).

Les types de vêtement intégrant le coussin airbag In&motion sont variés : gilet à porter sous un blouson ou une combinaison, doublure amovible ou veste/blousons/combinaisons avec airbag intégré.

Pour que le système airbag soit fonctionnel, l'utilisateur doit au préalable souscrire à une offre In&motion sur le site web www.inemotion.com

3. Descriptif de la Formule Revolution (location de la In&box)

In&motion prend en charge 25% de la première année de la totalité du coût de l'adhésion à la Formule Révolution (abonnement In&box), soit :

- La première année au tarif de 90€ au lieu 120 €TTC par an. (hors options)
- Les trois premiers mois d'abonnement à 0€ au lieu de 12€. (hors options)

Au-delà de cette année, le licencié, s'il souhaite continuer l'adhésion, devra s'acquitter du paiement dû à la location de la In&box.

4. Descriptif de la Formule Classique (acquisition de la In&box)

L'acquisition de la In&box est proposée, pendant la période de l'offre, à tous les licencié(e)s à la Fédération Française de Motocyclisme remplissant les conditions de l'offre, à 370 € TTC au lieu de 400 € TTC (hors options).

5. Exclusion

L'offre n'est pas rétroactive et donc n'est pas accessible aux licencié(e)s qui a déjà activé leur abonnement In&motion ou acquis la In&box via la Formule Classique.

6. Caractéristique de l'offre

L'offre est personnelle, incessible, et non transférable. Elle ne peut faire l'objet d'aucun remboursement de la part de la Fédération Française de Motocyclisme ou d'In&motion.

Deux adhésions par numéro de licence sont possibles.

Cette offre n'est pas cumulable avec un autre code promotionnel mais reste cumulable avec les offres proposées par la Fédération Française de Motocyclisme et ses partenaires.

Pour la formule Révolution annuelle, la prise en charge d'une partie de l'abonnement par In&motion prend fin au bout de l'année souscrite.

A l'issue de la première année d'adhésion, le licencié peut alors choisir de :

- Prolonger et procéder au paiement directement à In&motion.
- Ne pas prolonger l'adhésion et retourner la In&box à In&motion selon les conditions générales de location de la In&box.

7. Période de validité

La présente offre est valable, pendant sa période de validité, pour deux adhésions à la formule Révolution ou Classique par licencié. La deuxième adhésion est accessible à partir du 15 mars 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

8. Responsabilité de la Fédération Française de Motocyclisme

Fédération Française de Motocyclisme ne pourra être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement de la In&box ou de défaut du système airbag dans lequel la In&box est placée.

9. Protection des données personnelles

(i) Données collectées par la Fédération Française de Motocyclisme et transmises à In&motion

Afin de bénéficier de l'offre, la Fédération Française de Motocyclisme communique à In&motion vos données personnelles permettant votre identification auxquelles vous avez préalablement donné votre accord. Vous avez la possibilité de retirer votre accord en contactant la Fédération Française de Motocyclisme.

(ii) Données collectées par In&motion et transmises à la Fédération Française de Motocyclisme

Les informations recueillies directement auprès de vous, identifiées comme obligatoires ou non par la présence d'un astérisque, sont destinées à la société In&motion pour assurer la création, la gestion de votre compte et l'adhésion à la formule Révolution. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à la gestion de votre compte. Les informations listées ci-dessous peuvent être communiquées à la Fédération Française de Motocyclisme dans le cadre de la gestion de ses clients pour la durée nécessaire à assurer la gestion de l'offre promotionnelle :

- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail

Dans les limites prévues par la réglementation applicable à la protection des données (Règlement Général à la Protection des Données et Loi Informatique et libertés), vous bénéficiez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi que d'un droit à définir les directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de ces données.

Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en écrivant à customer@inemotion.com

En outre, si vous estimez, après avoir contacté In&motion, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Liberté.